

Circulaire du 27 mai 2019 relative à la présentation des dispositions de procédure pénale de la loi n°2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice relatives à l'enquête et à l'instruction applicables au 1er juin 2019 (point sur la garde vue et l'audition libre des majeurs protégés)

27/05/2019

Cette circulaire contient une partie relative à la garde à vue et à l'audition libre des majeurs protégés.